

Parti  
communiste  
français

commission Santé  
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

mai 2015

globule rouge  
INFO

## S'OPPOSER À LA LOI SANTÉ EMPÊCHER SA MISE EN ŒUVRE !

Une majorité de député-e-s socialistes et radicaux de gauche a voté en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi dite de « Modernisation de notre système de santé », la loi Touraine.

Ce texte est une poursuite et une aggravation de la loi «Hôpital, patients, santé, territoires» de madame Bachelot.

C'est une poursuite car il n'y a aucune remise en cause fondamentale des aspects négatifs de la loi « HPST ». C'est une aggravation car, par exemple, les groupements hospitaliers de territoires vont rendre obligatoire la mise en place d'une seule entité administrative pour les établissements publics sanitaires et médico-sociaux à l'échelle des territoires déterminés par les directeur-ric-e-s généraux des treize agences régionales de santé (DG ARS). Ce sera une accélération considérable des restructurations, des concentrations, des réductions d'emploi public.

Notre opposition à la loi HPST est plus que jamais légitime, elle est renforcée par notre opposition à la

loi Touraine. Les député-e-s communistes ont voté contre, les sénatrices et sénateurs communistes sont déterminé-e-s à livrer la bataille lors du passage à la « Haute assemblée » en septembre.

Des DG ARS donnent des consignes de mettre en place des aspects de la future loi avant même qu'elle ne soit définitive. Il est

important de s'opposer à toutes les formes de mise en œuvre anticipées de cette loi.

Nous proposons que localement, régionalement, les professionnel-le-s, les usagers ayant-droit à la santé, les élu-e-s se rassemblent pour anticiper toutes les concrétisations potentielles de

la loi et construisent la résistance à toutes formes de mise en œuvre de cette loi.

Notre projet alternatif s'appuyant sur le développement du service public, avec un véritable plan de formation professionnelle, au fonctionnement démocratique avec un réel contrôle par les usagers, les professionnel-le-s et les élu-e-s est possible. Il est cohérent avec notre proposition de la sécurité sociale solidaire.

Oui, il est possible de faire autrement !



la  
commission  
**Santé/  
protection  
sociale**

se réunira le  
**samedi 20 juin**  
**de 9h30 à 16h30**  
**au CN du PCF**

merci de confirmer  
la participation à

**sante@pcf.fr**

**Jean-Luc Gibelin**  
animateur de la commission  
**Santé/protection sociale**

## MÉDICAMENT

# ON EXIGE TOUTE LA TRANSPARENCE

Il y a quelques jours, *Médiapart* révélait des liens d'affaires entre d'éminents membres des agences du médicament et les laboratoires pharmaceutiques. Une information qui, si elle était confirmée par l'enquête diligentée auprès de la Haute autorité de santé et de l'Agence de sécurité du médicament par la ministre de la santé Marisol Touraine, serait d'une extrême gravité.

Le Parti communiste français sera d'une extrême vigilance quant aux suites données à ces investigations et aux conséquences de ces liens cachés.

Nous dénonçons une fois de plus, les limites du décret dit « sunshine act », publié en mai 2013, comme Anticor (association anticorruption) ou le Formindep (association de médecins indépendants) qui le jugent peu efficace, car il ne peut empêcher la délinquance en blouse blanche.

Cette nouvelle dénonciation vient quelques jours après les déclarations du Dr Irène Frachon, pneumologue au CHU de Brest, rappelant que « les méthodes Servier » n'avaient pas changé, en référence à deux cardiologues travaillant sur des valvulopathies sous Mediator (benfluorex, Servier), lors d'un procès en diffamation au tribunal de grande instance (TGI) de Paris.



Le Parti communiste français demande instamment la mise en place d'une enquête parlementaire pour prendre la réelle mesure des liens existant entre les gendarmes du médicament et les laboratoires pharmaceutiques, et l'efficacité des mesures prises à ce jour.

Comme la ministre, nous estimons que « la transparence est une condition essentielle de la confiance dans notre système de santé », mais elle ne peut se construire dans le système actuel d'organisation du médicament faisant la part belle aux multinationales pharmaceutiques.

Face à l'omerta qui règne dans le milieu, et le silence tant des laboratoires mentionnés, et notamment les principaux mis en cause, que des agences qui ont la tutelle de ces commissions, il est temps de prendre en compte la proposition des communistes de la mise en place d'un Pôle public du Médicament en France comme en Europe.

Fabien Cohen

BUREAU  
DE PRESSE  
DU PCF

communiqués

## non au gel des pensions de retraite

Après le 3 juin et le 30 septembre 2014, le 17 mars puis ce 9 avril 2015, les retraité-e-s, à l'appel unitaire des organisations syndicales, ont manifesté leur colère de voir leurs pensions bloquées depuis des mois, leur pouvoir d'achat en baisse depuis des années du fait aussi de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales qui les touchent.

Après la période électorale marquée par une forte abstention, un sentiment d'abandon des plus précaires et un rejet de la politique libérale menée par François Hollande, à l'évidence, le gouvernement reste sourd à l'expression de la colère, au dégoût face aux promesses non tenues, aux reniements, aux capitulations.

En effet, nous apprenons que le gouvernement, pour réaliser quelques économies supplémentaires, suivant le programme de stabilité 2015-2018 présenté le mercredi 15

avril ne revaloriserait pas les pensions de retraite de base, le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Les pensions resteraient donc figées jusqu'en octobre 2016, alors qu'elles n'ont plus été revalorisées depuis avril 2013. C'est insupportable !

La politique du gouvernement Hollande/Valls ne sert que le grand patronat et la finance. Pour les patrons des dizaines de milliards d'euros via le pacte de responsabilité et autre *Crédit d'impôts compétitivité emploi*. Pour les retraité-e-s, baisse continue du pouvoir d'achat des pensions, réduction de la couverture maladie, augmentation des impôts, de la TVA, de la CSG, création de la CASA.

Alors que 220 milliards d'euros d'aides publiques sont versés sans contrôle aux entreprises, il est légitime d'exiger la revalorisation des pensions et qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC, porté à 1700€ brut.

Paris, le 22 avril 2015

INDRE

MANIFESTE POUR L'AUTONOMIE

Depuis plusieurs mois, une cinquantaine de personnes, d'organisations associatives, syndicales, politiques ont constitué un *Collectif des états généraux de la perte d'autonomie dans le département de l'Indre*. Ce collectif a pour objectif d'élaborer des propositions assurant à toute personne en perte d'autonomie et quels que soient son âge, sa situation, ses moyens financiers, de vivre dans la dignité. Il a fait part de ses propositions de mise en œuvre à l'occasion des élections départementales de mars. En quelques mots, voyons ce que cela donne concernant la prise en charge à domicile.

Pour les services à domicile, une condition est posée en exigence, qu'il y ait les moyens financiers et humains. Cela se décline avec une prise en charge financière à la hauteur des besoins, un habitat adapté (ex : douche plutôt que baignoire), en rez-de-chaussée ou si en étage avec accès ascenseur, des lieux et transports publics accessibles, une juste évaluation du niveau d'autonomie, un plan d'aide intégrant la prise en charge du ménage pour un accompagnement garant d'une bonne hygiène de vie, des interventions d'une heure minimum, un turn over des personnels moins important des personnels, du personnel formé, une proximité des médecins, kinés, infir-

miers, mais aussi assurer le transport des personnes isolées pour les consultations ou soins, certains praticiens ne se déplaçant pas au domicile, une information coordonnée -écrite entre les divers intervenant-e-s....

Le *Collectif des états généraux de la perte d'autonomie* propose la création d'un service public de service à la personne dans le cadre de la fonction publique territoriale. Il s'agit de mettre en place un service public de personnels qualifiés, sous statut public. Il faut en finir avec la précarité dramatique actuelle des personnels !

Le Collectif préconise la création, à l'échelle départementale, d'un pôle public de la perte d'autonomie au sein duquel siègeront élus, services sociaux, personnels, usagers et familles. Outre qu'il permettra une simplification des démarches pour les personnes et les aidant-e-s, ce pôle devra faire s'exprimer les besoins de manière précise, et déterminera les réponses à apporter à la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, tant pécuniaires que qualitatives.

Le collectif fait aussi des propositions sur les établissements d'hébergement et sur le financement. Nous y reviendrons à l'occasion.

Marie-Thérèse Caumon

parole d'élus

Ardennes  
mainmise  
du privé  
sur la santé



par Sylvain Dalla Rosa  
conseiller municipal  
de Charleville-Mézières  
conseiller communautaire

Le département des Ardennes serait-il un territoire pilote pour la promotion du privé en matière de santé ? Les événements de ces derniers temps le laissent craindre. Après la création, en 2012, d'un groupement de coopération sanitaire territorial Ardenne Nord (GCS) de statut privé, on assiste à une offensive généralisée du groupe Orpea pour créer des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

L'implantation d'Orpea, à marche forcée, sur notre territoire, est partie avec la création du GCS. Au départ, sous couvert du rachat d'une polyclinique qui menaçait de fermer, la direction de l'hôpital public de Charleville-Mézières (qui est majoritaire dans le GCS) s'est alliée au groupe privé pour reprendre l'activité médicale de l'établissement. Ce qui devait n'être qu'une opération de sauvetage a rapidement laissé place à une abdication du public devant les intérêts privés.

Les arrières-pensées d'Orpea sont vite apparues. Laissant le soin à sa filiale Clinéa de prendre les rôles de l'ancienne polyclinique, transformée en service de soins de suite, Orpea s'est rapidement recentré sur son cœur de métier, les maisons de retraite. Le groupe rachète à tour de bras des EHPAD avec la complicité de l'Agence régionale de santé qui ne trouve rien à redire au transfert à grande échelle de lits du public vers le privé. Pour les personnels et les personnes âgées le changement se fait sentir. Pour les uns c'est l'emploi précaire et la dégradation des

conditions de travail, pour les autres ce sont des conditions financières qui subissent l'inflation. On est sur des coûts entre 2 500€ et 3 000€ par mois et par personne.

Les élus communistes ont décidé de résister à cette mainmise d'Orpea sur le marché des personnes âgées. Délégations à l'ARS, interventions dans les assemblées élues, courrier à la ministre de la Santé, interpellation des personnels, pour l'instant le rouleau compresseur du privé avance toujours. Dernières acquisition en date, l'achat d'un terrain à Charleville-Mézières avec l'accord de la municipalité, pour y construire un EHPAD de 98 lits. Au conseil municipal, je suis intervenu pour dénoncer cette opération qui va se solder par le transfert de seulement 30 lits du privé et les 68 autres provenant du public. Le directeur de l'ARS qui autorise ces transferts, nommé sous Sarkozy, vient enfin d'être muté, nous ne manquerons pas d'interpeller le nouveau pour dénoncer cette accointance avec le privé. Néanmoins, difficulté supplémentaire, la réforme territoriale créant les grandes régions nous donne Strasbourg comme capitale régionale, à 4 h 30 de route. Dis, c'est loin l'ARS?...

La récente campagne des élections départementales a montré les habitants sensibles à ces questions qui touchent à l'accès pour tous aux maisons de retraite. Malheureusement, les élus communistes sont les seuls, localement, à les évoquer. Avec les familles et les personnels poursuivons notre mobilisation, le bien vieillir en dépend.

# LA FIÈVRE MONTE

**13 ET 14 JUIN 2015**  
**pour les services publics**  
**convergeons vers Guéret**

Avec de très nombreuses organisations syndicales, politiques, du monde associatif, le PCF et le Parti de la gauche européenne appellent à participer à ces journées pour la reconquête et le développement des services publics.

Le gouvernement persiste et signe dans son entreprise de démolition des politiques publiques, des services et de l'emploi publics. Les politiques d'austérité frappent de plus en plus durement les trois versants de la Fonction publique. Les conditions de vie au et hors travail des personnels ne cessent de se dégrader : gel de la valeur du point d'indice depuis 2010, diminution des moyens budgétaires alloués aux promotions et déroulements des carrières, attaques contre les droits statutaires, mises en cause des politiques relatives à l'action sociale, aux conditions de travail, à l'hygiène et à la sécurité. Pour les usagers, les ayant-droit à la santé, les réponses ne sont pas en phase avec les besoins.

Il n'est pas possible de laisser faire ! Pour imposer d'autres choix, un appel large à agir ensemble pour la défense, le développement et la reconquête des services publics a été initié. C'est dans ce sens que sont organisés une manifestation nationale et le lancement d'assises nationales, les 13 et 14 juin 2015, à Guéret.

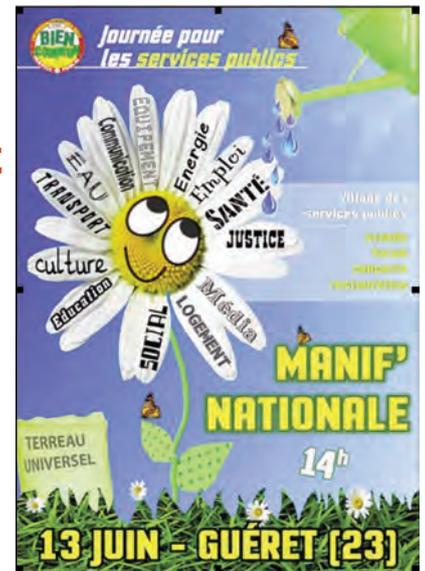
## à Guéret

Contribuons à la réussite de cette mobilisation des citoyenne-e-s, des élu-e-s, des salarié-e-s, des organisations syndicales, associatives et politiques qui entendent agir, ensemble, pour la défense, la reconquête et le développement des services publics

En 2005, une manifestation nationale avait lieu pour des services publics de proximité.

Dix ans après, c'est dix fois plus fort qu'il faut se rassembler pour les services publics : le 13 juin pour une manifestation nationale à Guéret, le 14 juin pour le lancement d'assises nationales et d'un nouveau manifeste du XXI<sup>e</sup> siècle

## Tous et toutes à Guéret



## les cocos dans les collectifs locaux

### **NSED** des propositions pour combattre la mise en œuvre de la loi Santé

Le 25 avril dernier, malgré une faible participation dommageable dans le contexte actuel, la rencontre a produit des critiques du projet Touraine et des propositions qui peuvent être gages d'initiatives unitaires rassembleuses pour une autre conception de service public de la santé. Le thème **des soins de proximité, de premier recours** a permis dans le même mouvement de dénoncer les attaques et ou la disparition de structures de proximité et de mettre l'accent sur trois problématiques à investir de toute urgence :

- opposer à la logique de l'offre la **logique des besoins** au plan local, régional et national...
- les **exigences de formations** initiales et continues ont été clairement exprimées pour en finir avec cette « politique de l'offre » qui prend appui sur les limitations du numérisé clausus pour limiter l'offre de soins sur tout le territoire et dénaturer le concept de « prendre soin »
- enfin, la question de la démocratie a traversé toute la journée, pour inscrire la définition des besoins de santé, leur suivi et contrôle au plus près de la population. L'exigence de démocra-

tie sanitaire doit s'inscrire dans la permanence par des structures territoriales pour porter l'expression des « usagers-citoyens ».

Prenant appui sur la revendication du socle commun « un service public présent partout et efficace », les échanges ont permis de bien prendre la dimension des futurs « groupements hospitaliers de territoires » (GHT) : effacement des hôpitaux publics au profit des cliniques privées, rétrécissement des « offres de soins », accroissement des inégalités dans les régions...

Enfin, si **NSED** soutient le principe de tiers-payant, cela ne doit pas être « l'arbre qui cache la forêt », en particulier le démantèlement en cours de notre système de sécurité sociale solidaire, dont l'opération d'escamotage est habilement orchestrée dans la loi santé avec la promotion des complémentaires-santé privées !

Les participants ont réaffirmé l'exigence du 100% de soins prescrits remboursés par la Sécurité sociale, tout en demandant qu'un autre rôle soit assigné aux mutuelles, notamment sur les questions de prévention. En cette année de 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale, il est impératif de se réapproprier la gestion pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Evelyne Vander Heym